

ETA 734 – Éthique, pouvoirs et institutions (3 cr.)

Plan de cours – Hiver 2018

Jeudi, 18h30 à 21h30

Local L1-5670

Professeure : **Allison Marchildon**
Bureau : Campus Longueuil, 12730
Téléphone : **450 463-1835, poste 61482**
Courriel : allison.marchildon@usherbrooke.ca
Page web : <http://www.usherbrooke.ca/philosophie/nous-joindre/personnel-enseignant/marchildon-allison/>
Moodle : ETA 734 | Éthique, pouvoirs et institutions

PRÉSENTATION DU COURS

Les cours d'éthique dispensés dans les programmes d'éthique appliquée s'inspirent d'une approche réflexive, dialogique et pragmatiste qui mise sur l'autonomie décisionnelle des personnes. Cependant, les décisions sont prises dans des contextes organisationnels et sociaux où les enjeux de pouvoir et les contraintes institutionnelles sont inévitables. Comment alors penser le rapport entre l'éthique, le pouvoir et les institutions dans un tel cadre?

Dans le premier temps de ce cours – le **Bloc 1** - nous nous pencherons sur les concepts-clé du cours, le **pouvoir et les institutions**. Car s'ils sont et ont toujours été omniprésents dans nos sociétés et que nous reconnaissons tous implicitement leur présence et leur nécessité, nos rapports avec ceux-ci sont complexes et souvent ambivalents. Il importera donc de mieux en saisir les contours, afin par la suite d'être en mesure de clarifier et situer leur inévitable dimension éthique.

Dans un deuxième temps – le **Bloc 2** – nous nous intéresserons aux formes contemporaines d'institutionnalisation du pouvoir dans la sphère publique à travers **l'État, le marché et les mouvements sociaux** et leurs répercussions sur **l'exercice du pouvoir politique et la démocratie**. Cela nous permettra de faire ressortir les dilemmes éthiques rencontrés par les acteurs et décideurs de ces différentes institutions dans l'exercice de leur pouvoir et, à l'inverse, de comprendre comment ces pouvoirs sont susceptibles de teinter la dimension éthique des réflexions et décisions des acteurs sociaux.

Dans un troisième et dernier temps - le **Bloc 3** – nous ferons l'analyse des **enjeux éthiques liés à l'exercice du pouvoir au sein des organisations sociales**. Nous nous familiariserons alors avec différentes théories développées en sociologie des organisations et nous les utiliserons pour mieux cerner les dilemmes éthiques liés à l'exercice du pouvoir dans ce type d'institutions, ainsi que pour mettre en lumière les enjeux de pouvoir susceptibles de se présenter lors d'une réflexion ou d'une démarche en éthique organisationnelle.

OBJECTIFS

Les objectifs généraux du cours consistent à cerner et comprendre les enjeux éthiques posés par l'institutionnalisation du pouvoir ainsi que les enjeux de pouvoir rencontrés dans le cadre d'une réflexion ou d'une démarche éthique.

Au terme de ce cours, les étudiants/es devraient plus précisément être en mesure de :

1. Comprendre les différentes significations de la notion de pouvoir;
2. Comprendre ce qu'est une institution et les différents processus d'institutionnalisation du pouvoir;
3. Identifier les pouvoirs exercés par les acteurs et les institutions dans différentes situations;
4. Dégager les implications de la façon dont ces acteurs et institutions exercent des pouvoirs dans ces différentes situations;
5. Intégrer et comprendre les implications de cette analyse pour leur réflexion éthique.

STRATÉGIES PÉDAGOGIQUES

Le cours mise d'abord et avant tout sur la participation de tous/tes et chacun/e. En effet, une compétence ne se transmet pas, elle se développe par celui ou celle qui apprend. En ce sens, le rôle de la professeure en sera surtout un de guide, de soutien et de facilitateur de l'apprentissage des étudiants/es.

Cette vision de la pédagogie aura des effets sur le déroulement du cours. D'abord, une place importante sera faite au travail individuel et collectif d'analyse de situations. Ensuite, une présentation abductive des outils théoriques sera privilégiée, ce qui signifie que les exposés de la professeure s'effectueront à la fois à partir des lectures du recueil et des problèmes concrets qui seront soulevés en classe et à partir des discussions collectives. Même au cours de ces exposés, la participation des étudiants/es sera régulièrement sollicitée et encouragée. Conséquemment, la présence en classe, la participation active aux discussions et le travail individuel sont tous des éléments essentiels au bon déroulement du cours.

PLANIFICATION DU COURS

Dates	Contenu et échéancier
Bloc 1	
Pouvoirs et institutions : Introduction aux concepts	
Séance 1 Jeudi 11 janvier	Pourquoi le pouvoir et les institutions en éthique appliquée?
Séance 2 Jeudi 18 janvier	Qu'est-ce que le pouvoir?
Séance 3 Jeudi 25 janvier	Quelques synthèses utiles sur le pouvoir: Le « power cube »; Les « quatre faces » du pouvoir; Pouvoir <i>sur</i>, pouvoir <i>de</i>, pouvoir <i>avec</i>.
Séance 4 Jeudi 1 ^{er} février	Institutions et institutionnalisation
Bloc 2	
Pouvoirs et institutions contemporaines : État, marché et mouvements sociaux	
Séance 5 Jeudi 8 février **Remise du travail 1	Le pouvoir politique : L'État et la démocratie dans la modernité avancée
Séance 6 Jeudi 15 février	Le pouvoir économique : Marché et néolibéralisme
Séance 7 Jeudi 22 février	Les contre-pouvoirs : La société civile et les mouvements sociaux
Séance 8 Jeudi 1 ^{er} mars	Ateliers - travail 2 (en équipe)
Séance 9 Jeudi 15 mars	Mutations des formes de démocratie et gouvernance : <i>du pouvoir aux pouvoirs</i>
Bloc 3	
Pouvoirs, éthique et organisations sociales	
Séance 10 Jeudi 22 mars	Conférence sur la gestion horizontale et le partage du pouvoir en organisation Invité : un/une représentante de l'ONG <i>Inter Pares</i>
Séance 11 Jeudi 29 mars	Le pouvoir dans les organisations sociales : les perspectives de la sociologie des organisations
Séance 12 Jeudi 5 avril	**Présentations étudiantes du travail 2 (en équipe)
Séance 13 Jeudi 12 avril	**Présentations étudiantes du travail 2 (en équipe)
Séance 14 Jeudi 19 avril **Remise du travail 2 (en équipe)	Conclusion et synthèse : Quelle articulation entre éthique, pouvoirs et institutions?
Jeudi 26 avril **Date limite pour la remise du travail 3	Pas de séance en classe

MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS

NOTE : Tous les travaux sont à remettre sur moodle.

Travail 1 (25%)

Option 1 : Identification des notions pertinentes à l'analyse de l'exercice du pouvoir

En vous basant sur les lectures et les outils conceptuels vus au Bloc 1 du cours, identifier définir et articuler entre eux les éléments relatifs aux notions de pouvoir et d'institution qui vous apparaissent pertinents afin de cerner les façons dont s'exerce le pouvoir dans des situations sociales concrètes, notamment celles qui s'avèrent problématiques dans une perspective éthique. Il est important d'indiquer vos références de façon appropriée.

Option 2 : Description de situations comportant des enjeux éthiques ET de pouvoir

Identifier et décrire au moins deux situations concrètes (vécues ou observées) problématiques sur le plan éthique et dans lesquelles sont ou étaient à l'œuvre des relations ou interactions de pouvoir significatives. Expliquer en quoi ces relations ou interactions de pouvoir sont pertinentes pour l'analyse de telles situations. Appuyer vos explications sur les lectures et outils conceptuels vus au Bloc 1 du cours, et ce, en indiquant vos références de façon appropriée.

Travail 2 – En équipe, analyse des enjeux de pouvoir d'une situation comportant des enjeux/problèmes éthiques et présentation devant la classe (40%)

En équipe, identifier et documenter une situation réelle (vécue ou d'actualité) comportant des **enjeux/problèmes éthiques ET dans laquelle des relations de pouvoir se sont exercées**. Analyser ensuite les enjeux de pouvoir caractérisant cette situation à la lumière des outils conceptuels vus en cours et des lectures, en faisant ressortir en quoi ceux-ci s'avèrent pertinent pour l'analyse éthique.

Présentation en classe aux séances 12 et 13.

Travail 3 - Diagramme de concepts illustrant les relations entre l'éthique, le pouvoir et les institutions (35%)

Ce travail vise à compléter le lexique amorcé dans le cadre du cours ETA 700. Vous devez produire un diagramme avec au plus 10 concepts qui vous permettent d'illustrer les relations entre l'éthique, le pouvoir et les institutions ancrées dans la perspective ou le contexte qui est la/le vôtre. Le schéma sera accompagné d'un court texte définissant les concepts et commentant les relations.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les travaux seront évalués sur la base de :

- La clarté du texte
- La maîtrise des notions et concepts abordés
- La pertinence, la cohérence et la rigueur de l'argumentation
- La qualité de l'expression écrite

Les critères d'évaluation plus précis seront fournis de pair avec les consignes pour chacun des travaux.

QUALITÉ DE LA LANGUE

Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du *Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller **jusqu'à 10 % d'une note pour un travail peut être réservée à l'appréciation de la qualité de la langue.**

MATÉRIEL REQUIS

Les textes seront disponibles en version électronique à partir du site moodle du cours.

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/jetudie/quiz/>.

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées.

À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
 - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
 - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
 - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources

Document informatif V.3 (août 2017)

SYSTÈME DE NOTATION

<i>Lettre</i>	<i>Note chiffrée</i>	<i>Pointage</i>	<i>Niveau</i>
A+	92 %	4,3	Excellent
A	87 %	4,0	Excellent
A-	84 %	3,7	Excellent
B+	81 %	3,3	Très bien
B	78 %	3,0	Très bien
B-	75 %	2,7	Très bien
C+	72 %	2,3	Bien
C	69 %	2,0	Bien
C-	66 %	1,7	Bien
D+	63 %	1,3	Passable
D	60 %	1,0	Passable
E	59 % et -	0,0	Échec